

Année scolaire 2022/2023

COMpte Rendu du Conseil d'École

DU 20 octobre 2022

Présents : Mmes Berson, Bisson, Fajour, Puiraveau, Hay, Liebot, Dargenton, Maillet et M. Guichard : enseignants.

Mme Cateau : DDEN, Mme Morin : Adjointe aux affaires scolaires de la commune de Cherveux, Missioux : Maire de Cherveux.

Mmes Rousselot, Proust, Renoux, Gournay, Bouchaud, Bayon, Magrino, Vermandère et MM. Simon et Rhault : Représentants des parents d'élèves. Mme Birault : Présidente de l'APE.

Excusés : M. Murzeau, Inspecteur de l'Éducation Nationale. Mmes Gueguen et Vannier, enseignantes.

Installation du nouveau conseil d'école : Chacun des membres se présente et accueille les nouveaux venus.

❑ **Le règlement intérieur de l'école**

Les membres du Conseil d'école ont pu prendre connaissance du règlement intérieur 2022/2023 en amont. Il n'y a pas de changement fondamental.

Les jeux autorisés dans chaque cour seront détaillés dans le cahier de liaison courant novembre. Après délibération, le règlement intérieur 2022/2023 (en annexe) est adopté à l'unanimité.

❑ **Effectifs 2022/2023**

L'effectif actuel de l'école est de 222 élèves, répartis comme suit :

classes	enseignants	niveaux	effectifs	Services APS	
PS	Mme Hay	PS	26	1er service	
MS	Mmes Vannier et Liébot	MS	25	121	
		Total	25		
GS	Mme Bisson	GS	21		
		Total	21		
CP	Mme Berson	CP	23		
CP/CE1	Mmes Dargenton et Maillet	CP	6		
		CE1	20		
		Total	26		
CE1/CE2	Mme Puiravau	CE1	8		2ème service
		CE2	18		
		Total	26		
CE2/CM1	Mme Fajour	CE2	17	101	
		CM1	8		
		Total	25		
CM1/CM2	Mme Bonnet et M. Guichard	CM1	17		
		CM2	8		
		Total	25		
CM2	Mme Guéguen	CM2	25		
Total			222		

L'école compte toujours 9 classes avec un effectif sensiblement égal à l'an passé (218 l'an passé).

□ Point sur le RASED

L'école peut, à nouveau, bénéficier d'un maître E (aide pédagogique) M. Aufrachaire, et d'une psychologue scolaire, Mme Lebasard. Ils interviendront sur l'école de Cherveux.

Un conseil des maîtres se tiendra le 14 novembre 2022, en leur présence, pour évaluer le nombre et les besoins des élèves.

□ Point sur le PPMS

La liste d'appel d'urgence doit être mise à jour car il y a de nouveaux médecins dans le cabinet de Cherveux

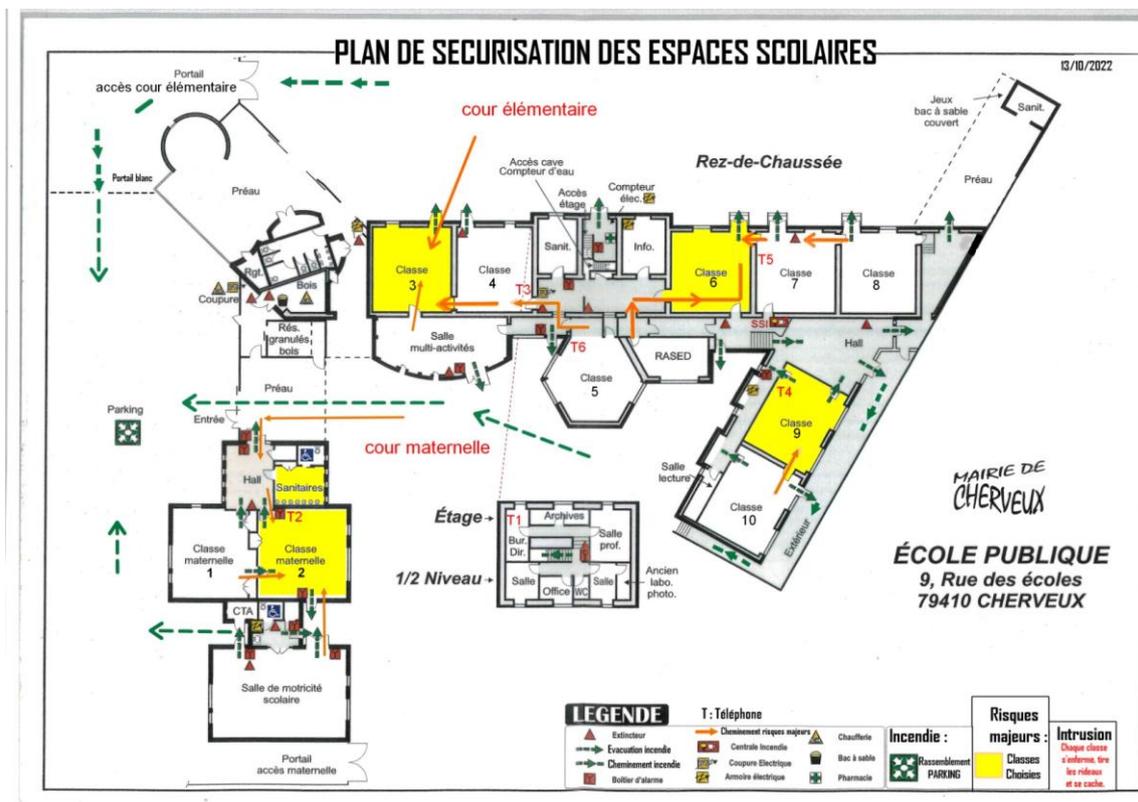
Concernant les risques majeurs : le système d'alerte est inapproprié, il est nécessaire de faire l'acquisition de 3 cornes de brume, à répartir dans l'école.

Concernant les risques attentats/intrusions : se cacher et verrouiller les classes reste le scénario adopté mais la nécessité d'avoir une alarme discrète ou visuelle a été soulignée.

Actuellement l'alerte est donnée via les téléphones portables des enseignants, ce qui ne fonctionne pas (l'an passé plusieurs enseignants n'ont pas eu l'alerte). Le prochain exercice doit avoir lieu avant le 16 décembre.

Les alertes et les exercices incendies sont efficaces.

A noter : mise à jour des lieux de regroupement (Voir plan ci-après). Les 4 lieux avec points d'eau +circulations à adopter, sont affichés dans les classes et les espaces communs.



❑ Projets et actions

Le projet d'école validé en 2018 par le conseil d'école pour 3 années est reconduit pour un an. Un nouveau projet d'école devrait être réalisé à la rentrée prochaine.

Concernant les actions liées à ce projet d'école, l'équipe enseignante a souhaité recentrer ses projets sur une dynamique d'école.

Les actions se déclineront en pôles principaux : culturel, sportif et citoyen. Des projets étendus à d'autres domaines sont également menés. L'équipe enseignante souhaite remercier, chaleureusement, l'APE ainsi que la Mairie pour l'aide financière que chacune de ces structures leur apporte.

Certains projets ont déjà eu lieu ou sont en cours :

Pôle culturel :

Le projet artistique de St Marc Lalande s'est tenu au mois de septembre pour les classes de GS au CM2. Activités et visites menées sur place selon les catégories d'âges.

Pôle sportif :

Cette année, grâce à la communauté de communes du haut Val de Sèvres, les élèves de CE1 au CM2 vont bénéficier de séances de natation à la piscine Aqua Severa, celle-ci se déroulent sur un trimestre complet, ce qui fait un nombre très important de séances. Le bus est aussi pris en charge par la CC.

La coulée verte : des enfants de CE2, CM1 et CM2 ont participé à la course organisée au centre-ville de Niort. Les 3 premiers enfants de chaque catégorie d'âge ont été récompensés. Après tirage au sort, l'école de Cherveux a été récompensée par 40 entrées au zoorama de Chizé.

La Cherveusienne de la fontaine : cette année encore pour les enfants, les élèves du CE2 au CM2 ont participé à une course, organisée en collaboration avec M. Guillard, sur le chemin de la Bouricaille et ont été encouragés par les plus jeunes. Les trois premiers dans chaque catégorie ont été récompensés. Mme Missioux, en tant que représentante du conseil départemental et maire de Cherveux, a fourni les lots pour les gagnants.

Les projets à venir :

Pôle culturel :

Le projet « Ecole et cinéma » proposé par les conseillers départementaux permettra aux élèves de découvrir 3 films dans l'année. Quatre classes sont inscrites (GS, CP/CE1, CE2/CM1 et CM2).

L'école participera, cette année encore, au JMF (Jeunesses Musicales de France). Toutes les classes pourront ainsi accéder à des spectacles de musiques vivantes professionnelles selon leur catégorie d'âge.

Le projet littérature « Les incorruptibles » est en cours pour les classes de GS au CM2.

Les classes de PS au CM1 se rendront à la bibliothèque de Cherveux où ils pourront écouter des textes littéraires, consulter et emprunter des livres chaque semaine.

Visites d'espaces culturels Niortais et Saint Maixentais : les classes de CP auront l'occasion de découvrir des artistes et des œuvres au musée d'Agesci et au Moulin du Roc et les classes de GS et CP/CE1 visiteront la médiathèque de St Maixent, l'abbatiale le marché...

Pôle sportif :

L'école est labellisée « Génération 2024 » et à ce titre, participera à des événements nationaux, comme des rencontres avec des sportifs de haut niveau.

L'école étant, comme chaque année, affiliée à l'USEP, chaque enfant possède une licence et participe à différents projets comme les rencontres inter-classes, le p'tit golf pour les CE2/CM1 et Les CM1/2, le p'tit tour à vélo et l'usepathlon pour les élèves du CP au CE2. Le « Printemps des maternelles » pour les classes de MS et GS.

Projet Kayak : les classes de CE2/CM1, CM1/2 et CM2 se rendront au plan d'eau de Cherveux pour 6 séances d'initiation au Kayak, encadrées par Cédric Guillard et des parents volontaires ayant passé l'agrément, du 5 mai au 23 juin, tous les vendredis.

Le projet « Ecole dehors » se déroule sur l'ensemble de l'année pour la classe de MS ainsi que le projet Jardin.

Pôle citoyenneté :

Une présentation aux élèves de CM1 et CM2 a eu été faite par M. Pasquier et Mme Missioux du projet « Conseil Municipal des Jeunes » pour comprendre le sens des symboles de la République, prendre part à un débat, un dialogue. Les enseignants de ces 3 classes aideront les élèves à créer leur profession de foi et leur affiche. Les élections se dérouleront le 25 novembre à la mairie de Cherveux, carte d'électeur en main.

Programme PHARE :

Dispositif de lutte contre le harcèlement est un Plan de prévention mené sur quatre ans dans la circonscription de St Maixent, reposant sur 8 piliers.

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

La circonscription a 2 ans pour le mettre en œuvre. La cellule ressource composée proposera un scénario de mise en œuvre dans les écoles qui pourront à leur tour se l'approprier et l'adapter. Par la suite, cette proposition d'école sera votée en conseil d'école en septembre 2023.

Pôle numérique :

Projet défi messagerie : la classe de CM1/2 recevra pendant 3 semaines un défi par courriel que les élèves devront relever. L'objectif est de s'approprier l'outil informatique par des démarches de recherche et de traitement de l'information. + 5 interventions menées.

Projet classe de découverte :

En projet, trois jours en Mars, au moulin d'Oléron, pour les 58 élèves de CM1 et CM2. Au programme : des sciences, du sports et développement durable.

La question du coût pour les familles a été abordée avec quelques idées avancées (quotient familial, échelonnement, aides, actions...).

A noter : nous constatons une augmentation du budget concernant les transports. (Cette année la subvention de la mairie a augmenté de 10 à 15 euros par élève). La Communauté de communes a lancé un appel d'offre auprès des transporteurs pour bénéficier d'un tarif préférentiel sur l'ensemble des sorties de l'école y compris celles hors Communauté de communes.

❑ Point sur les travaux et demandes

Les travaux des nouvelles toilettes sont terminés. Le coût des travaux de réhabilitation s'élève à 55 000 euros.

Les enseignants souhaiteraient que deux autres VPI sont installés l'année prochaine (2023), notamment en classe de CP et en GS.

Une demande de mobilier (meubles étagères, tables réglables en hauteur) va être faite pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 ; ainsi que des trottinettes bleues et de tricycle pour la cour maternelle et des jeux extérieurs.

❑ Questions diverses

- La photo de classe aura lieu le 18 novembre.
- Rôle de la DDEN, Mme Cateau a distribué aux participants un mémo (en annexe) sur le rôle des Délégués Départementaux de l'Education Nationale.
- Fête des écoles : la fête est maintenue un samedi (le 24 juin). La proposition pour le dimanche n'a pas été retenue par l'équipe enseignante. Les prestataires sont déjà réservés.
- Les parents délégués exprime l'importance de bien respecter les horaires de sortie, 16h30. Certains enfants sont pénalisés pour leurs activités périscolaires.
- Sécurité parking école : réfléchir sur ce point avec la collectivité..
- EDUMOOV : application proposée aux parents et mise en place dans chaque classe, courant novembre afin de faciliter les échanges avec les familles et de bénéficier d'un suivi de leur(s) enfant(s). Une notice d'information aux familles sera envoyée avec les codes des élèves.

A prévoir : date du prochain conseil d'école.

Signatures :

Mme Bonnet Directrice de
L'école La Fontaine Cherveux

Pour la Mairie
Mme Missioux Maire
Mme Morin Elue au Scolaire

Les parents délégués présents :

Mmes Rousselot, Proust, Renoux, Gournay, Bouchaud, Bayon, Magrino, Vermandère et MM. Simon et Rhault.